



La campagne « Ville Apaisée, quartiers à vivre » c'est :

➡ **Une initiative** de Rue de l'Avenir et du Club des villes et territoires cyclables et marchables.

➡ **Un partenariat** avec la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports, France Nature Environnement et la Fédération des Usagers de la Bicyclette.

➡ **Un soutien** de l'ADEME et de la coordination vélo et marche et de la direction de la sécurité routière.

➡ **Un objectif**

Inciter et soutenir les collectivités à maintenir et à améliorer la qualité de vie en ville et l'attractivité des quartiers, dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique et la raréfaction des ressources.

➡ **Un Manifeste**

qui a été adopté le 5 juin 2023 par les co-organisateur de la campagne et les associations partenaires et qui a été signé par 63 collectivités, 15 associations nationales et 95 associations locales.

[Manifeste Ville apaisée, PDF-16p](#)

Voir la liste des signataires => <https://tinyurl.com/bdcrmzk5>

➡ **5 argumentaires** Rue de l'avenir a précisé, ci-dessous, dans différentes fiches* correspondant aux thèmes de cette campagne, des arguments et des exemples permettant d'éclairer et de préciser les mesures énoncées dans le Manifeste.

<https://www.ruedelavenir.com/actualites/dossier-fiches-argumentaire-campagne-ville-apaisée-quartiers-a-vivre/>

- Fiche argumentaire N°1 Une démarche de quartier pour apaiser la ville
- Fiche argumentaire N°2 Bien vivre dans son quartier
- Fiche argumentaire N°3 La réduction de l'excès automobile
- Fiche argumentaire N°4 Pour des villes et des villages à 30km/h
- Fiche argumentaire N°5 Développer des alternatives et leur usage

➡ **Un kit de communication** <https://www.ruedelavenir.com/actualites/kit-de-communication-pour-la-campagne-ville-apaisée-quartiers-a-vivre/>

➡ **Des supports pour une cohabitation Piétons Cyclistes Automobilistes**

- Brochure « [A pied à vélo mieux se comprendre](#) »
- Vidéos « [Ville apaisée, quartiers à vivre](#) »

➡ **Des visites** destinées aux élu(e)s, aux responsables de services territoriaux et aux membres d'associations

En Bretagne, les 8 et 9 juin, dans 3 villes de tailles différentes : Vitré, Saint Brieuc et Rennes [Voir le compte-rendu complet concernant ce voyage d'étude](#), PDF-20 p

À Chartres, le 5 avril 2024

[Voyage d'études, Chartres, 5 avril 2024](#), PDF, 12p

À Lille et Roubaix, les 17 et 18 octobre 2024

[Les présentations faites pendant les journées d'étude](#) Compte rendu en cours de réalisation

➡ **Une rencontre « A pied, à , bien dans ma ville »**

Dijon 18/19 septembre 2024 [Les présentations](#)

➡ **Des « Petits déjeuners ville apaisée »** au cours desquels des élu(e)s présentent leurs expériences

- *12 mars 2024, Christophe le Bihan* adjoint au Maire de Vitré
[Visionner la vidéo](#) L'implication des forces de police pour l'application de la loi
- *6 juin 2024, Blandine Claessens* Première adjointe au Maire de Saint-Brieuc
[Visionner le diaporama et la vidéo](#) Ville à 30km/h
- *10 octobre 2024, Valérie Faucheux* Adjointe au Maire de Rennes
[Visionner le diaporama et la vidéo](#) La mise en place de la ZTL

➡ **Une mise en Réseau de collectivités** Envoi et [exploitation d'un questionnaire](#)

➡ **Un Réseau d'associations** 1^{ère} réunion le 15/11/2024 - 2^{ème} réunion mars 2025

➡ **Un soutien financier** de l'ADEME [Villes apaisées, quartiers à vivre \(ADEME\)](#)

Rejoignez cette dynamique en devenant partenaires de notre démarche pour des villes d'avenir !

Signez le manifeste :

[COLLECTIVITES](#)

[ASSOCIATIONS](#)



[Voir le site](#)

[Voir le site](#)

